

Les propositions pour "une réponse globale et sans faiblesse" aux filières jihadistes

Publication : mardi 14 avril 2015 08:47

BQ, 9 avril 2015

Les propositions pour "une réponse globale et sans faiblesse" aux filières jihadistes (1/2)

La commission d'enquête du Sénat sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux jihadistes en France et en Europe, présidée par la sénatrice (UDI-UCI) de l'Orne Nathalie GOULET et le sénateur (UMP) du Bas-Rhin André REICHARDT, dont le rapporteur était l'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR (PS, Loiret), ancien président de la commission des Lois, a présenté hier son rapport d'information (cf. "BQ" d'hier). Adopté à l'unanimité, ce rapport intitulé "Filières 'jihadistes' : pour une réponse globale et sans faiblesse" propose une analyse du contexte ayant donné naissance au phénomène des départs de jeunes "jihadistes" de la France vers des zones de combat en Syrie ou en Irak, avant d'évaluer la réponse des pouvoirs publics à cette situation.

Au 9 mars, la France comptait 1 432 ressortissants partis vers des zones de combats en Syrie et en Irak, un chiffre qui a crû de 84 % depuis le 1^{er} janvier 2014. Ainsi, sur les quelque 3 000 jihadistes européens recensés dans les régions tenues par le groupe Etat islamique – tous sont loin de l'être, 47 % sont Français.

Le rapport présente ensuite 110 propositions destinées à améliorer cette réponse, dont nous présentons ci-dessous une première série.

Précisons que s'ajoutent à ces propositions trois contributions. Celle des groupes UMP et UDI, qui se veut plus politique, aborde la réforme de l'organisation et du fonctionnement de l'islam de France, la révision de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 et la question des statistiques ethniques. Celle du groupe CRC propose aussi de s'interroger sur la réorganisation du culte musulman et d'approfondir la mise en place de structures de "déradicalisation" pluridisciplinaires. Enfin, la contribution du sénateur (PS) des Français établis hors de France Jean-Yves LECONTE pointe les risques de contraintes trop lourdes qui pèsent sur les opérateurs de l'Internet.